

# Interview de Claude, militant historique contre CIGEO à Bure

**Peux-tu nous faire un récapitulatif de la journée d'hier sur la zone occupée?**



Oui, hier matin 6h15, 500 gendarmes mobiles, des hélicos, des drones des bulldozers et même un porte char de l'armée muni d'une lame, ont fait irruption dans le Bois Lejuc afin d'éradiquer la ZAD. Seulement voilà, compte tenu de la météo, (moins 10° la nuit en ce moment), il n'y avait qu'une vingtaine de personnes sur place, qui n'ont malheureusement pas pu résister. La plupart des cabanes ont été détruites, sauf celles perchées dans les arbres à plus de 25m de haut. J'ajoute que par ici, nous récusons pour l'instant le terme de ZAD. Il y a une occupation de territoire qui s'est bien mise en place, mais de façon beaucoup plus diffuse, par l'achat ou la location de maisons dans les villages environnants, par la mise en place d'activités diverses et structurantes, (four à pain bibliothèque itinérante, auto-école autogérée, etc...) par la re-création de lien, mais pas en dehors du monde, en lien avec celui-ci et avec les habitant-e-s du cru. C'est ce qui fait la force de notre opposition protéiforme et impalpable, mais aussi sa faiblesse en cas d'attaque car la forêt n'est pas occupée par des centaines de personnes comme à NDDL mais par quelques dizaines qui se relayent courageusement pour y défendre des barricades et empêcher les engins de chantier d'y effectuer leur sinistre besogne.

**La maison de la Résistance semble aussi avoir été la cible de la police. Peux-tu nous donner des précisions?**

Oui le procureur présent sur place, un carriériste de la plus violente espèce, a pris comme prétexte les quelques échauffourées qu'il y avait dans le village pour ordonner une perquisition immédiate. Quelques dizaines de camarades ont vaillamment résisté mais ont été là encore débordés par le nombre. Cette opération était préparée et a juste servi de prétexte à des arrestations

**Quel est le bilan de repression ? Arrestations, blessures etc ?**

La police a procédé à 32 interpellations pour vérification d'identité. 5 Personnes ont

étés emmenées en garde-à-vue pour différents motifs, allant de l'outrage à la rébellion et ont été relâchées après 20 à 24 heures de garde-à-vue. Pour l'instant 3 des 4 personnes sont convoquées au TGI de Bar-le-Duc le 12 juin à 9h. Une pour outrage, une pour outrage et rébellion, une pour violence sans itt. Plus grave : 2 camarades qui ont refusé une comparution immédiate ont été immédiatement placées en détention provisoire à la maison d'arrêt de Nancy. Jugement le 19 mars à 15h00 au TGI de Bar-le-Duc. 1 pour rébellion et refus de signalétique 1 pour violence sans itt sur des personnes dépositaires de l'autorité publique ; dégradation ou détérioration de bien par substance explosive ; refus de signalétique. Aucune blessure n'est à déplorer

### **Qu'en pensent les habitant.e.s du secteur ? Qu'est ce qu'ont donné les rassemblements de soutiens dans les localités comme Commercy, Bar-le-Duc ...?**

Indignation, colère et pas de résignation! Des messages de soutien sont arrivés de partout et un rassemblement spontané de plus de 200 personnes face à la Préfecture de Bar le Duc a eu lieu le soir même. On trouve toutes sortes de réaction chez les habitants non militants, certains nous soutiennent, d'autres non car nous représentons tout ce qu'ils/elles détestent, la rébellion, la désobéissance et ce qu'ils/elles considèrent être de la violence. Mais il est indéniable qu'une majorité est contre le projet.

### **Quelles sont les perspectives ?**

Disons le clairement : l'Etat a échoué dans sa tentative d'intimidation. Car le soir même, ce sont plus de 90 rassemblements dans toute la France qui se sont mis en place spontanément, des milliers de personnes témoignant ainsi de leur solidarité avec ce combat vital et exprimant de façon claire le potentiel de mobilisation de cette lutte inédite. Car le soir même, toutes les associations locales citoyennes ou non, quel que soit leur degré de radicalisme dans l'engagement, étaient réunies à Bar le Duc pour resserrer les rangs et témoigner de leur soutien sans faille aux valeureux hiboux du Bois Lejuc et préparer d'ores et déjà la riposte. Car le lendemain même alors que les forces de police étaient toujours présentes en masse sur le site et que le fantoche Lecornu secrétaire d'Etat à la transition énergétique, venait pérorer à Bure, une dizaine de hiboux réinvestissait la canopée du Bois Lejuc, infligeant ainsi un magistral camouflet aux matraqueurs. Cette forêt est toujours à nous et nous la réinvestirons à chaque fois qu'il le faudra. Aujourd'hui la bataille fait toujours rage dans la forêt et les gendrames viennent de réussir à réexpulser. Ils sont à nouveau positionnés en cercle devant la maison de la résistance pour mettre des coups de pression. mais ils ne peuvent pas rester éternellement et nous y retournerons tôt ou tard. Voir toutes les infos en live sur [vmc.camp](http://vmc.camp). La prochaine assemblée de lutte aura lieu les 3 et 4 mars prochains à Bure, c'est le moment d'y être pour y tracer ensemble des perspectives..

### **Que peut faire un parti comme le NPA pour soutenir la lutte à Bure qu'semble avoir pris un nouveau tournant hier ?**

Envoyer toutes ses forces dans les manifs comme celle prévue le 16 juin prochain à Bar le Duc , qui se transformera peut-être, qui sait, en action de réoccupation de la forêt...

**Tristan Daul**, le 25 février 2018